Bulletin d'information

Collège Bourguignon des Généralistes Enseignants

Janvier 2015

N° 50

Éditorial

Chères consœurs et confrères MSU de Bourgogne,

L'année 2014 a été riche en événements :

- La totalité des externes doivent passer en stage en médecine générale. Cela ne peut qu'être bénéfique à notre spécialité, en faisant émerger des vocations et en montrant la spécificité et la complexité de notre exercice à ceux qui se destinent à d'autres voies que celle de la médecine générale.

- La création de la sous-section spécifique à la médecine générale au sein du Conseil National des Universités (CNU) a été annoncée en clôture du dernier congrès national annuel du CNGE. Ici encore il s'agit d'une belle avancée pour notre spécialité. En pratique, cela signifie à terme un programme d'enseignement de second cycle *spécifique* de la médecine générale. Mais aussi la participation d'enseignants de médecine générale à la génération de questions aux Epreuves Classantes Nationales (ECN) de fin de second cycle. En outre, les enseignants universitaires de médecine générale seront nommés par leurs pairs - jusqu'à présent ils l'étaient par des professeurs de médecine interne. A quand un doyen d'UFR de Sciences de la Santé généraliste, ce qui ne serait pas incongru au regard de la moitié des effectifs d'étudiants qui deviendront des généralistes ?

L'année 2015 s'annonce tout aussi profuse :

- Le congrès national annuel du CNGE se tiendra à Dijon, les 26 et 27 novembre prochains. Il s'agit d'une belle opportunité pour notre région (1100 congressistes à Lille en 2014). Au-delà du travail organisationnel, je compte sur votre présence et, surtout, sur votre promotion de l'événement auprès de nos étudiants : participer à un congrès de médecine générale, c'est aussi un moyen de se former, se tenir informé, autant pour nous que pour les plus jeunes ! Ce congrès répond à notre triple fonction : EXERCER la médecine générale, ENSEIGNER la médecine générale et participer à la RECHERCHE en médecine générale.

Je remercie d'ores et déjà ceux d'entre vous qui participent à la préparation de ce défi : accueillir nos consœurs et confrères de toute la France et au-delà. Nous vous solliciterons peut-être, individuellement, et ceux qui souhaitent nous aider sont les bienvenus !

- Nos régions Bourgogne et Franche-Comté vont fusionner. C'est l'occasion d'œuvrer au rapprochement de nos collèges voisins et partager nos expériences.

Dans ce bulletin, vous trouverez :

- Des extraits du précédent congrès du CNGE de Lille, dont le compte-rendu d'une plénière fort intéressante sur les dyslipidémies et les hypolipémiants.

- Le programme des formations que nous vous proposons :

Supervision directe les 13 et 14 février 2015 Dijon

Diriger une thèse les 17 et 18 avril 2015 Dijon

Améliorer ma pratique d'enseignant clinicien ambulatoire, **en GEP** : une nouvelle formule, souple et conviviale pour se former.

Il s'agit de constituer un groupe de 6 à 12 MSU, proches géographiquement, qui travailleront en échangeant sur leurs expériences pédagogiques en stage, ce qu'ils font, les difficultés qu'ils rencontrent, afin d'améliorer leurs pratiques. Ce module s'organise en 4 soirées GEP, réparties sur 4 à 6 mois.

Toutes ces formations sont indemnisées dans le cadre de l'OG-DPC en formation *hors-quota* des 2 journées annuelles autorisées.

…/…

- Le bilan financier de notre nouveau trésorier. J'attire votre attention sur nos faibles moyens financiers et sur le fait que nous comptons sur vos cotisations. Comme je l'avais indiqué lors de la précédente journée inter-formation, nous avons été contraints de quitter nos locaux historiques et de nous réfugier dans un local beaucoup plus exigu (une pièce) pour éviter de nous endetter plus encore. Ce sont nos (maigres) cotisations qui autorisent notre fonctionnement (bulletin, organisation des séminaires, etc..) et là aussi je compte sur chacune et chacun d'entre vous. Je remercie chaque membre de notre bureau pour son investissement bénévole et passionné !

- La composition de nos nouveaux CA et bureau élus le 26 septembre dernier : nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle génération, représentée par Claire ZABAWA, chef de clinique au DMG et Clément CHARRA, de Ladoix-Serrigny (21).

Pour finir, je vous souhaite une bonne année 2015 et que vous preniez toujours autant de plaisir à former nos étudiants à la médecine générale !

UN GRAND MERCI A CHACUNE ET CHACUN POUR LA QUALITE DE VOTRE INVESTISSEMENT AU QUOTIDIEN AUPRES DE NOS ETUDIANTS, NOS CONSOEURS ET CONFRERES DE DEMAIN !

*Arnaud **GOUGET**,*
Président du CBGE

Éditorial du trésorier janvier 2015

Les comptes du CBGE sont régulièrement en baisse.

Depuis plusieurs années, les recettes des formations et les cotisations des MSU ne couvrent plus les dépenses engagées pour leurs formations et le coût du secrétariat comprenant loyer, salaire et charges.

Nous avons réduit les dépenses en délocalisant le site sur Longvic, mais c'est insuffisant.

Seulement 54% des MSU de Bourgogne ont cotisé en 2014.

Pour 2015, je fais le vœu que chacun prenne conscience de l'importance du CBGE dans sa vie de MSU et participe à l'essor de son Collège! Sans le CBGE, plus de formation et plus de stagiaire...

Je fais donc appel à votre Sagesse et demande à chacun de cotiser à partir de cette année.

Rappel cotisation: 30€ pour le CBGE, 120€ pour le CNGE, soit 150€, intégralement déductible de vos recettes dans la case "cotisations professionnelles".
Nous pouvons l'augmenter bien sûr, pour faire diminuer vos impôts ! ☺

Dr JARNY Christophe - St Amand en Puisaye.

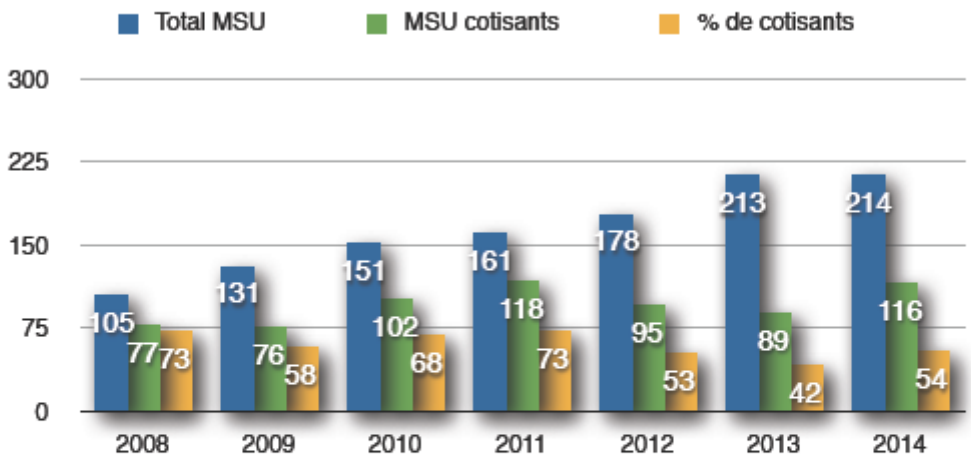

Dates à retenir

- **DPC «Supervision directe»** à **Dijon** (Ibis gare) ***Vendredi 13 et Samedi 14 février 2015***
  ⇒ Le n°OGDPC est le 11101500006 (hors quota)
- **Journée d'inter-formation des MSU** (1) à **Pouilly** ***Jeudi 12 mars 2015***
  ⇒ S'inscrire au DMG «Dept.MedGen@u-bourgogne.fr» ou en appelant le 03 80 39 33 14
- **28ème Congrès «Printemps Médical de Bourgogne»** à **Dijon** ***Samedi 21 mars 2015***
- **DPC «Diriger une thèse»** à **Dijon** (Novotel Marsannay) ***Vendredi 17 et Samedi 18 avril 2015***
  ⇒ Le n°OGDPC est le 11101500055 (hors quota)
- **Session ECOS 2015** à **Dijon** (Faculté de Médecine) ***Samedi 12 septembre 2015***
  ⇒ S'inscrire auprès de François MORLON «morlon.dr@wanadoo.fr»
- **Journée d'inter-formation des MSU** (2) à **Dijon** ***Jeudi 24 septembre 2015***
  ⇒ S'inscrire au DMG «Dept.MedGen@u-bourgogne.fr» ou en appelant le 03 80 39 33 14
- **Assemblée Générale du CBGE** à **Dijon** (17h00) ***Jeudi 24 septembre 2015***
  ⇒ A l'issue de la journée d'inter-formation
- **Soutenances des mémoires de DES de MG** à **Dijon** (Faculté de Médecine) ***Jeudi 1er octobre 2015***
  ⇒ Session d'automne. Pour les tuteurs volontaires, s'inscrire auprès de de François MORLON «morlon.dr@wanadoo.fr»
- **15ème Congrès du CNGE** à **Dijon** (Congrexpo) ***Jeudi 26 & Vendredi 27 novembre 2015***
  ⇒ Soyez nombreux à vous inscrire et nous aider, le président du comité d'organisation est Arnaud GOUGET «arnaudgouget.dr@orange.fr»

cf site du CNGE : http://www.cnge.fr

« Améliorer ma pratique d'enseignant clinicien, maître de stage des universités » (hors quota)
Il s'agit d'une formation en groupe d'échange et d'amélioration d'analyse de pratique (GEAP).
Mode d'emploi :
Constituer un groupe de 6 à 12 MSU proches, qui vont se retrouver pour 4 demi-journées ou soirées, sur une période de trois à six mois.
Echanger à partir de situations vécues d'enseignement qui ont posé problème.
Identifier les difficultés rencontrées dans l'encadrement des étudiants.
Dégager grâce à l'expertise collective du groupe, des pistes d'amélioration à mettre en œuvre.
Refaire le point à distance, tel est le but de la dernière réunion.
Une formation de réalisation simple, conviviale, modulable en fonction du groupe et des ses disponibilité : pourquoi s'en priver ?

Si vous souhaitez constituer un groupe GEP, contacter le secrétariat du CBGE par tél., fax ou email.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU COLLEGE NATIONAL DES GENERALISTES ENSEIGNANTS

Montreuil, 18 décembre 2014

Prise en charge du patient hypercholestérolémique en prévention primaire : vers de nouvelles recommandations ?

Les recommandations américaines[1] de 2013 sur la prise en charge thérapeutique du cholestérol ont été présentées le jeudi 27 novembre 2014 à Lille au congrès du CNGE. En prévention primaire, elles proposent de prescrire une statine en première intention selon le niveau de risque cardiovasculaire du patient et d'abandonner les cibles de LDL dans le suivi. Elles remettent en cause les recommandations françaises de 2005[2] qui ne sont plus conformes aux données actualisées de la science.

Le conseil scientifique du CNGE tient à souligner certains points en **prévention primaire**, basés sur les meilleures preuves disponibles :

- La LDL cholestérolémie est l'un des paramètres de l'estimation du risque cardiovasculaire, mais n'est pas, à elle seule, un élément de décision thérapeutique. Le calcul du risque cardiovasculaire doit faire appel aux équations de risque validées dans un contexte français et au minimum européen. L'équation de risque actuellement retenue est SCORE (jusqu'à l'âge de 65 ans).
- Aucun seuil de risque justifiant la prescription d'une statine n'est validé puisque les statines réduisent le risque cardiovasculaire quel que soit le risque de base.
- La décision thérapeutique basée sur l'excès de risque doit être élaborée avec le patient dans le cadre de la décision médicale partagée. Par ailleurs, la décision doit intégrer des considérations de santé publique et médico-économiques sur lesquelles les tutelles doivent apporter un éclairage.
- Dans ce cadre, les informations factuelles sur les bénéfices et les risques des statines doivent être délivrées.
- Une fois la statine prescrite à dose fixe, le dosage de la LDL-cholestérolémie n'a plus d'intérêt puisqu'aucune cible n'est à atteindre. Ce dosage peut néanmoins être utile en termes d'éducation thérapeutique ou en cas de difficultés d'adhérence thérapeutique.
- Compte tenu de leur niveau de preuve en termes d'efficacité et de leur moindre pouvoir diabétogène, la pravastatine 20 mg et la simvastatine 40 mg sont à privilégier. Cependant, l'atorvastatine 10 mg est une option validée pour les patients diabétiques de type 2.
- Les autres médicaments hypocholestérolémiants n'ont pas démontré d'efficacité sur des critères de mortalité en prévention primaire.

Cette stratégie médicamenteuse doit être accompagnée de conseils hygiénodiététiques et, le cas échéant d'une aide au sevrage tabagique

Le CNGE est conscient que l'adoption de telles recommandations nécessitera une information adaptée du public et des médecins pour favoriser ces modifications thérapeutiques.

Le CNGE appelle les autorités à revoir au plus vite les recommandations françaises afin de proposer aux patients des soins conformes aux données actualisées de la science.

Contacts : Rémy Boussageon 06.01.39.42.17 & Vincent Renard 06.25.80.33.29

1. Stone NJ, Robinson J, Lichtenstein AH & al. 2013 ACC/AHA Guideline on the Treatment of Blood Cholesterol to Reduce Atherosclerotic Cardiovascular Risk in Adults: A Report of the American College of Cardiology/American Heart Association Task Force on Practice Guidelines. Circulation 2013, disponible sur http://circ.ahajournals.org/content/early/2013/11/11/01.cir.0000437738.63853.7a.citation
2. AFSSAPS. 2005. Recommandation. Prise en charge thérapeutique du patient dyslipidémique. Disponible sur http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=0CCgQFjAB&url=http%3A%2F%2Fwww.soc-nephrologie.org%2FPDF%2Fenephro%2Frecommandations%2FAfssaps%2F2005%2Fdyslipemie_argu.pdf&ei=RRSQVJGuJcvvUL6ugeAI&usg=AFQjCNE-4CbWdG5DEShPKYZrUtF7F_rHdQ&bvm=bv.82001339,d.d24

Téléchargez le PDF du communiqué sur :
http://www.cnge.fr/conseil_scientifique/productions_du_conseil_scientifique/prise_en_charge_du_patient_hypercholesterolemique_/

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 26/09/14

Rapport moral du président Arnaud Gouget :

Formations : 3 DPC
Relations DMG / AJMGB
Conseils de DMG
Congrès de Dijon 26 et 27/11/2015
Démarcher des partenaires
Comité d'organisation présenté avec les rôles de chacun
Solliciter les internes en stage, les tuteurés. Se rapprocher des délégués d'étudiants.
Prise en charge de 5 inscriptions d'internes au congrès de Lille les 27 et 28/11/2014. La lettre sera adressée aux MSU et aux internes.

Rapport moral approuvé à l'unanimité

Rapport du trésorier (effectué par François Maufoy) :

Exercice 2013 bénéficiaire
DPC excédentaire mais de très peu en raison du nombre important de nuitées
Paiement de Pascale Maire en chèque emploi associatif.
Augmenter le niveau de cotisants

Approbation du rapport à l'unanimité

FORMATIONS 2015

DPC « améliorer ma pratique de stage » en 4 GEP. Déclinée dans chaque département.
21 : Clément Charra et Patricia Mercier
71 : Catherine Aubry et Arnaud Gouget
89 : François Maufoy
58 : Christope Jarny

DPC « supervision directe » les 13 et 14 Février 2015
DPC « diriger une thèse » les 17 et 18 Avril 2015

Relancer les MSU qui ne répondent pas aux exigences pédagogiques.

Stratégie pour réduire les frais d'hébergement (Patricia Mercier fait la demande à la journée référent formation du 26/11/2014)

Election des nouveaux membres du CA du CBGE
Sortants du CA : Catherine Aubry, Marie-Angèle Piejak, Philippe Bonnardot
Sortants qui se représentent : François Maufoy, François Morlon
Candidatures de Claire Zabawa, Annick Bakry, Clément Charra
Les 5 postulants sont élus à l'unanimité

Arnaud GOUGET et François MORLON,
Secrétaires de séances

BUREAU A LA DATE DU 26/09/14 :

Président : Arnaud **GOUGET**
Vice-président : François **MAUFOY**
Trésorier : Christophe **JARNY**
Trésorier adjoint : Claire **ZABAWA**
Secrétaire : François **MORLON**
Secrétaire adjoint : Clément **CHARRA**

Annick **BAKRY**, Patricia **MERCIER**, Yannick **BLEY**, Didier **CANNET**, François **DUMONT** et Didier **RONDEPIERRE** sont les autres membres du Conseil d'administration.

CNGE Formation
Association loi 1901
3 rue Parmentier – 93100 Montreuil sous Bois
☎ : 01 75 62 22 94

COTISATION INDIVIDUELLE 2015 CNGE Formation

Un reçu vous sera adressé par voie électronique

Merci de saisir (ou d'écrire très lisiblement) vos coordonnées. *Tous les champs marqués* sont obligatoires.*		
Nom*		**Cocher au moins une des cases suivantes selon vos fonctions**
Prénom*		
Adresse*		❑ MSU Maître de stage
Téléphone*		❑ Enseignant à la faculté
Email*		❑ Chef de Clinique
Fax		❑ Maître de Conférences
Collège (pour les MSU)		❑ Professeur
		❑ Autre (préciser) .....

Pour adhérer à CNGE Formation, il faut être médecin ou avoir validé le deuxième cycle des études médicales ou pratiquer une profession paramédicale.

Adhésion	Montant
2015	30.00 €

J'adhère pour l'année 2015 à CNGE Formation

J'adresse ma cotisation par chèque à l'ordre de **CNGE Formation**
Je renvoie ce bulletin rempli avec mon chèque de cotisation à CNGE Formation

N° de chèque :

Cachet professionnel : **Signature :**

Bulletin d'inscription - Formations OG DPC
Séminaires du C.N.G.E. - 2015
(à remplir obligatoirement)

1. Envoyez, dès à présent, ce bulletin accompagné des documents demandés au CBGE
13 rue Antoine de Saint Exupéry - 21600 LONGVIC

2. Impérativement avant la date de la formation,
créez votre compte personnel sur www.mondpc.fr et inscrivez-vous en ligne.
Pour créer votre compte, pensez à vous munir au préalable :
- d'une adresse électronique, - de votre n° RPPS ou n° Adeli

Pour toute demande de renseignements concernant votre inscription en ligne, n'hésitez pas à contacter le CNGE :
Tél. : 01 53 66 91 85 - E.mail : mf.hippocrate@cnge.fr

Médecin remplaçant thésé ❒ Médecin installé ❒ N° Adeli _____ N° RPPS _____
(obligatoire)

Nom, Prénom, Sexe (F/M)

Adresse

C.P. - Ville

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Télécopie : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

E.mail : _____

Tampon :

Je joins : . un chèque d'inscription de 30€ à l'ordre du CNGE FORMATION, valable pour toutes les formations 2015,
. pour les adhérents hors bourgogne, une copie de mon reçu de 30€ versé au CNGE FORMATION.
. un chèque de caution de 300€ à l'ordre de CNGE (par formation),

La formation est organisée par les membres et le secrétariat du CBGE.

Les repas et collations pendant la formation sont pris en charge par le CNGE.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous loger gracieusement sur Dijon, les frais d'hôtellerie (nuit entre les deux jours de formation) peuvent être pris en charge, à partir d'une distance de 60 Kms entre le lieu d'exercice et le lieu de la formation.

Le chèque de caution me sera rendu à l'issue de la formation. Il restera acquis au CNGE à titre de dédommagement des frais engagés, en cas d'annulation de ma part (quel qu'en soit le motif) moins de 15 jours calendaires avant la formation, ou en cas de non participation à la totalité de la formation. Cette somme ferait alors l'objet d'un reçu fiscal. Le CNGE me délivrera à l'issue de la formation une attestation me permettant de justifier mes droits à l'indemnisation auprès de l'OG DPC.

La supervision directe
n°OGDPC = 11101500006
Vendredi 14 et Samedi 15 février 2015
Ibis Dijon Gare

	à cocher obligatoirement					
	La veille au soir		***1er Jour***			***2ème J.***
	Chambre soirée	*Dîner*	*Repas midi*	*Chambre soirée*	*Dîner*	*Repas midi*
Supervision directe ❒	J 13/02 ❒	J 13/02 ❒	V 14/02 ❒	V 14/02 ❒	V 14/02 ❒	S 15/02 ❒

Diriger une thèse
n°OGDPC = 11101500055
Vendredi 17 et Samedi 18 avril 2015
Novotel Dijon/Marsannay

	à cocher obligatoirement					
	La veille au soir		***1er Jour***			***2ème J.***
	Chambre soirée	*Dîner*	*Repas midi*	*Chambre soirée*	*Dîner*	*Repas midi*
Diriger une thèse ❒	J 16/04 ❒	J 16/04 ❒	V 17/04 ❒	V 17/04 ❒	V 17/04 ❒	S 18/04 ❒

« Améliorer ma pratique d'enseignant clinicien, maître de stage des universités »

Il s'agit d'une formation en groupe d'échange et d'amélioration d'analyse de pratique (GEAP).

Mode d'emploi : Constituer un groupe de 6 à 12 MSU proches, qui vont se retrouver pour 4 demi-journées ou soirées, sur une période de trois à six mois.

Echanger à partir de situations vécues d'enseignement qui ont posé problème.

Identifier les difficultés rencontrées dans l'encadrement des étudiants.

Dégager grâce à l'expertise collective du groupe, des pistes d'amélioration à mettre en œuvre.

Refaire le point à distance, tel est le but de la dernière réunion.

Une formation de réalisation simple, conviviale, modulable en fonction du groupe et des ses disponibilité : pourquoi s'en priver ?

Si vous souhaitez constituer un groupe GEP, contacter le secrétariat du CBGE par tél., fax ou email.

Appel de cotisation 2015

La cotisation pour l'année 2015
au Collège Bourguignon des Généralistes Enseignants en M.G. (C.B.G.E.)
s'élève à **150.00 €**
Chèque à l'ordre du CBGE, à renvoyer à :
CBGE - 13 rue Antoine de Saint Exupéry - 21600 LONGVIC
par retour, SVP

Pour garantir notre indépendance et favoriser la représentation du CBGE au niveau national, il a été décidé, lors de l'Assemblée Générale du 11 septembre 2004, de fusionner l'appel de cotisation régional et national (reversement de 120 € au CNGE).

Seuls les médecins à jour de leur cotisation,

- Peuvent prendre part aux différents votes, lors d'une A.G.
- Bénéficient de tarifs préférentiels au Congrès de la Médecine Générale France 2015, au Congrès annuel du CNGE et à l'abonnement de la revue Exercer.

Merci de saisir (ou d'écrire très lisiblement) vos coordonnées.
Tous les champs sont obligatoires.

_____
Nom, Prénom, Sexe (F/M)

_____
Adresse professionnelle

_____
C.P. - Ville

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Télécopie : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

E.mail : _____

Cocher au moins une des cases suivantes selon vos fonctions

- ☐ MSU Maître de stage
- ☐ Enseignant à la faculté
- ☐ Chef de Clinique
- ☐ Maître de Conférences
- ☐ Professeur
- ☐ Autre (préciser) ……..

Tampon :

Collège Bourguignon des Généralistes Enseignants

C.B.G.E.
13 rue Antoine de St Exupéry
21600 LONGVIC

Téléphone : 03 80 70 38 78
Télécopie : 09 55 78 13 60
E.mail : cbge21@free.fr